

pense que c'est grâce au choc des idées que nous pourrions connaître, en cette enceinte, une plus grande unité, puisque nous sommes en faveur du principe, mais que nous ne semblons pas nous entendre sur la modalité.

Mais au fond, on se demande un peu ce qui se passe, lorsqu'on veut présenter de nouvelles choses au Canada. Nous avons eu l'exemple du drapeau et, aujourd'hui, ceux qui étaient les plus farouchement opposés au drapeau portent fièrement un petit drapeau à leur boutonnière. Lorsqu'ils voyagent en Europe, ils en sont très fiers. Mais il aura fallu combien de discours, combien de temps pour faire adopter un emblème qui, à mon avis, est essentiel à notre fierté nationale parce que je pense que lorsqu'on voyage, il n'y a rien qui fait plus chaud au cœur que de voir suspendu à un mât le drapeau de son pays. (*Applaudissements*)

• (3.20 p.m.)

Monsieur l'Orateur, l'essence de mon discours portera surtout sur la question de l'avortement et je vais laisser la question des fusils à ceux qui font la guerre ou qui s'en servent pour aller à la chasse.

Je laisserai le problème des loteries à ceux qui possèdent plus de connaissances sur ce sujet.

Enfin, je laisserai les bingos à ceux qui en organisent depuis si longtemps au Canada, alors qu'ils savaient fort bien qu'ils enfreignaient le Code criminel. Mais vu que, au Canada, comme toujours, le gouvernement central, comme on l'appelle, s'est toujours montré bon père, il a fermé les yeux afin de permettre aux paroisses, aux associations charitables et aux organismes de bienfaisance canadiens de s'enrichir ou de gonfler leurs coffres. Le but était louable à l'époque et c'est pour cette raison qu'on n'a pas le droit aujourd'hui de dire à la population qu'on ne reconnaîtra pas une situation de fait.

C'est pourquoi je dis que beaucoup de choses vont passer à l'histoire, y compris ce fameux bill qui, au fond, tend à unir les Canadiens et à leur donner un niveau de vie plus élevé.

Monsieur l'Orateur, je veux limiter mes remarques à la question de l'avortement et je vais faire l'historique de cette fameuse controverse, depuis son origine.

Pour la gouverne de ceux qui craignent le remords de conscience, je dois dire que la loi — tout le monde le dit — est « permissive ». Elle n'est pas obligatoire et c'est ce qui fait la société juste. C'est de permettre à sa conscience de faire ce qu'on peut faire, ce qu'on veut faire, ce qu'on doit faire ou ce qu'on pense qu'on a à faire.

[M. Isabelle.]

De plus, comme le disait un des honorables députés, un excellent avocat, le changement n'est pas considérable par rapport à la loi antérieure, si ce n'est qu'elle est plus claire. On reconnaît que la médecine existe au Canada et qu'il revient aux médecins de prendre des décisions à propos de la santé. On dit aussi qu'il appartient aux médecins de faire ces opérations lorsqu'il y va de la vie de la mère. C'est pour cela qu'on parle d'éclaircissement. Il n'y a pas tellement de changement; au fait, ce n'est pas la mer à boire. La loi apporte tout simplement un éclaircissement, et c'est l'essence de tout le chapitre sur l'avortement.

Il y a eu aussi beaucoup d'émotivité. On s'est embaumé sur les mots « vie, santé, femme, mère », il y en a même qui se sont demandé s'il n'était pas possible qu'un homme enfante. Cela prouve jusqu'où le ridicule peut aller, quand on en vient à disséquer les mots. Il n'existe pas de définition de la santé. Je ne dis pas qu'il n'a pas existé plusieurs définitions de la santé, mais je dis qu'il n'en existe pas une seule qui soit la même dans l'intelligence des gens. C'est pour cette raison qu'il importe de laisser aux médecins la responsabilité de prendre cette décision.

La santé, c'est un ensemble de choses qui font en soi qu'un homme est bien portant. C'est une sensation de bien-être. Ce n'est pas parce qu'un individu a les deux jambes coupées qu'il n'est pas en santé. Ce n'est pas une absence de quelque chose; c'est un tout. Alors, qu'on ne vienne pas me faire accroire qu'il y a santé mentale d'un côté et santé physique de l'autre. Il est vrai que ces choses-là existent. On ne peut pas considérer cela séparément. Des gens sont malades parce qu'ils vivent dans des taudis, d'autres, parce qu'ils mangent ou boivent trop, et ils font de la goutte, etc., mais cela n'est pas une absence de quelque chose. C'est pour cette raison que je dis que la santé constitue un groupe d'éléments qui coexistent.

Pour ne pas m'éterniser dans mon préambule, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire que si l'on avait abordé, il y a à peine quelques années, un sujet aussi ancien et paradoxalement aussi nouveau et moderne que l'avortement, cela aurait été considéré comme un crime de lèse-majesté ou encore, pour un catholique, comme un genre d'apostasie. Mais disons, pour la gouverne de tous les députés, que les temps ont bien changé. Les individus ont évolué, chacun à sa façon, mais aujourd'hui, on peut tenter de commenter sincèrement un événement historique ou tout autre événement, quel qu'il soit.

C'est pour cela que, librement, je discuterai aujourd'hui d'un sujet controversé partout